

**CALENDRIER**

Jeudi 9 mars	Epreuves écrites des certifications de langues (KMK et CEC)
Lundi 13 mars	Temps de prière de Carême à 16h30 à la chapelle
Mardi 14 mars	Prière de midi à 12h à la chapelle
Jusqu'au 6 avril	Renseignements des fiches Avenir par les professeurs de Tales

*« L'élégance n'est pas une question de luxe, de richesse mais d'attitude »*

*Sonia Rykiel*

**Infos générales**

**Examen - pièce d'identité**

Chaque candidat devra présenter une pièce d'identité en cours de validité pour les épreuves écrites et orales du baccalauréat. Compte tenu des délais importants d'obtention de rendez-vous dans les mairies pour le renouvellement des pièces d'identité (plusieurs mois), chaque élève doit vérifier dès à présent la date de validité de sa pièce d'identité et effectuer les démarches de renouvellement sans attendre si cela est nécessaire.

**Temps du Carême**

Le temps de Carême a débuté. Temps de préparation à la fête de Pâques, célébrée le 9 avril prochain, le Carême nous permet à travers le jeûne, la prière et le partage de nous rapprocher de Dieu et de nos frères. Chacun peut réfléchir à une démarche à faire pour aider un camarade ou une personne de son entourage.

Par ailleurs, plusieurs propositions vous sont faites :

- Un temps de prière vespéral tous les lundis du Carême à 16h30 à la chapelle.
- Un temps de prière de midi chaque mardi de 12h à 12h15 à la chapelle
- La participation au repas du partage le 6 avril prochain au profit de l'association ALTIPLANO.

**Aumônerie**

L'aumônerie, en salle A10, est ouverte tous les mardis entre 13h et 14h. Les élèves qui le souhaitent peuvent profiter de cet espace au calme pour se poser, lire, jouer aux jeux de société et échanger librement avec des professeurs qui les accueilleront. Les collégiens souhaitant s'y rendre informeront au préalable Mme Hackenschmidt.

**Pélé jeunes Lourdes**

Le pèlerinage pour les jeunes du diocèse à Lourdes aura lieu cette année du 9 au 15 juillet. Il s'adresse aux jeunes entre 13 et 17 ans. Pour s'inscrire et pour obtenir des informations complémentaires : [www.pelejeunes.com](http://www.pelejeunes.com). L'inscription a lieu du 1er mars au 16 avril.

**Spécial collège**

**Fête de Jardin – carnets de tombola**

Les élèves qui n'ont pas vendu les carnets de tombola remis en décembre doivent rapidement rendre ces carnets à leur professeur principal ou à la comptabilité (bureau B13).

**Casiers**

Nous vous rappelons qu'il est interdit de stationner dans la zone des casiers. C'est un lieu de dépose-minute des sacs uniquement.

## Spécial Lycée

### Spécial Premières et Terminales

#### Accès à Cyclades – téléchargement des convocations aux épreuves

L'accès au portail [Cyclades](#) pour chaque élève de 1<sup>ère</sup> et de terminale est nécessaire pour télécharger les convocations aux épreuves, consulter les résultats et les copies après les examens ou valider le choix de la spécialité non poursuivie en terminale.

L'accès à [Cyclades](#) s'effectue à l'adresse ci-dessous :

<https://cyclades.education.gouv.fr/cyccandidat/portal/login>

Chaque élève doit connaître les identifiants d'accès à Cyclades qu'il a choisis lors de son inscription au baccalauréat. En cas d'oubli ou de perte des identifiants, l'élève peut cliquer sur "*mot de passe oublié*", et saisir l'email qui avait été renseigné lors de l'inscription (il peut s'agir d'un email personnel de l'élève, ou un email personnel ou professionnel des parents selon ce qui a été renseigné par l'élève).

Le portail Cyclades renvoie alors l'identifiant et un nouveau mot de passe correspondant à l'email saisi.

Pour information, l'identifiant Cyclades est du type *prénom.nom* auquel peut s'ajouter un chiffre en cas d'homonymie.

### Spécial premières

#### Forum de la solidarité

Un forum de la solidarité est organisé comme action de Carême le vendredi 10 mars. Les élèves rencontreront deux intervenants du monde associatif et de la solidarité. Les élèves doivent choisir leur groupe en s'inscrivant sur Moodle.

### Spécial terminales

#### Percent

Le Percent aura lieu le mercredi 15 mars 2023 à la Doctrine Chrétienne et le mardi 14 mars 2023 à Notre Dame.

### PARCOURSUP : Informations complémentaires

RAPPEL : les élèves doivent formuler leurs vœux **avant le 9 mars 2023 à minuit**.



Dès maintenant, et après les épreuves de spécialité, ils devront finaliser leur dossier (lettre de motivation, rubriques) et confirmer leurs vœux **avant le 6 avril 2023 à minuit**.

**Les vœux non confirmés ne sont pas pris en compte.**

Pour les formations en apprentissage, les élèves peuvent formuler des vœux jusqu'au 12 septembre 2023.

Le site d'information [Parcoursup.fr](#) propose de nombreuses ressources pour vous aider :

- [une page de conseils et de questions fréquentes](#) ;
- [une playlist de toutes les vidéos Parcoursup](#) ;
- [une fiche d'aide à la rédaction du projet de formation motivé](#) ;
- [une fiche pratique pour compléter la rubrique activités et centres d'intérêt](#).

#### Le vrai du faux de Parcoursup

Afin de rassurer les lycéens et leurs parents sur le fonctionnement de Parcoursup, les principales idées reçues autour de Parcoursup sont abordées grâce à :

- [un quizz interactif](#) ;
- [une mini-série de vidéos](#) avec des jeunes, des responsables de formation et des parents.